



**Monsieur Fernand Etgen**  
Président de la  
Chambre des Député-e-s  
Luxembourg

Luxembourg, le 21 janvier 2022

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément à notre règlement interne, nous nous permettons de poser une question parlementaire à Madame la **Ministre de la Santé** et à Monsieur le **Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche** concernant **le recensement statistique de vaccinations à l'étranger des étudiants luxembourgeois**.

À l'heure qu'il est, le taux de vaccination contre la COVID-19 est l'un des sujets d'actualité les plus discutés. Lorsque l'on passe en revue les taux de vaccination selon les tranches d'âge, force est de constater que les jeunes adultes affichent un taux de vaccination plus bas que les personnes plus âgées. Or, notamment dans le cas des nombreux étudiants luxembourgeois effectuant leurs études à l'étranger, il paraît qu'un nombre important de résidents légaux luxembourgeois aient été vaccinés dans leurs pays d'études. Selon l'Association des Cercles d'Étudiants Luxembourgeois (ACEL), le nombre d'étudiants luxembourgeois à l'étranger s'élève à environ 16000. Il en résulte la possibilité d'une distorsion importante des statistiques vaccinales luxembourgeoises, qui risquent de conférer ainsi une image fautive de l'acceptation de la vaccination parmi la tranche d'âge principalement concernée par les études universitaires.

Dans ce contexte, nous aimerions demander les renseignements suivants de la part de Monsieur et Madame les Ministres :

- 1. Existe-t-il la possibilité d'un recensement au Luxembourg d'une vaccination contre la COVID-19 à l'étranger, ceci dans le but d'améliorer l'exactitude des données statistiques sur le taux de vaccination ? Dans l'affirmative et dans l'intérêt d'une solution rapide, existe-t-il une procédure numérique de recensement ?**
- 2. Toujours dans l'affirmative, quelles démarches ont eu lieu ou sont prévues afin d'informer les étudiant-e-s sur la possibilité de faire recenser leur vaccination au Luxembourg ?**
- 3. Une campagne d'information ou une collaboration avec avec les organisations représentant les étudiant-e-s luxembourgeois-es à l'étranger sont-elles prévues à ce sujet ?**
- 4. En cas de reconnaissance de la vaccination à l'étranger, une dose vaccinale additionnelle (« booster ») peut-elle être administrée et certifiée au Luxembourg ?**

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations les meilleures.



**Marc Hansen**  
Député



**Djuna Bernard**  
Députée